



Solidaires, Unitaires, Démocratiques

Syndicat *Sud du Groupe SAFRAN*

Union
syndicale
Solidaires

<http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

Le 16 juin 2008

Les 35H et la Retraite attaquées. Ne les laissons plus faire !

Le gouvernement et le MEDEF veulent faire exploser des acquis sociaux fondamentaux. Par la remise en cause des 35 heures et une nouvelle augmentation de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein, les salariés subiraient un retour en arrière très lourd de conséquences pour leur avenir. Aujourd'hui, face aux enjeux, la priorité est de mettre en place une riposte à la hauteur de l'attaque. C'est pourquoi SUD Métaux 33 sera dans la rue le 17 juin, pour exprimer notre opposition aux projets gouvernementaux et préparer la suite à cette journée de mobilisation. Cette date ne doit pas constituer un exutoire servant d'alibi pour abandonner aussitôt le combat. Les salariés ne pourront pas accepter une nouvelle duperie.

Les salariés du public et du privé savent que le gouvernement est le principal responsable. Pour autant, personne ne pourra contester la lourde responsabilité portée par les deux seules organisations syndicales de salariés qui ont accepté de signer la « Position commune » le 10 avril dernier. Cette signature a laissé le champ libre au gouvernement en désunissant le monde syndical alors que d'évidence les salariés ont besoin de construire un contre-pouvoir fort.

NON à l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite et retour aux 37,5 ans.

Un nouvel allongement de la durée de cotisation, portée à 41 annuités, aura pour conséquence de faire baisser le niveau des pensions. En effet, 6 salariés sur 10 sont hors emploi au moment de faire valoir leur droit et les jeunes rentrent de plus en plus tard sur le marché du travail. Le système de décote accentuera l'inégalité subie par les femmes qui perçoivent en moyenne des pensions 40% plus faibles par rapport aux hommes.

Le MEDEF veut aller à 45 annuités. . .

Or d'autres solutions existent pour financer nos retraites comme par exemple une augmentation des cotisations patronales qui serait compensée par une baisse des dividendes versés aux actionnaires.

La durée légale du travail attaquée de front

La « Position commune » signée par le MEDEF, la CGPME, la CGT et la CFDT contenait un article qui permettait, à titre expérimental, d'aller au-delà du contingent d'heures supplémentaires par des accords dans les entreprises. Le gouvernement a saisi l'occasion et veut aujourd'hui aller bien plus loin pour vider de son contenu la notion même de durée légale du travail.

-Forfait annuel étendu au-delà de 218 jours

-Dispositifs d'application de la réduction du temps de travail (modulation, annualisation, jours de RTT...) fusionnés pour être négociés au niveau de l'entreprise ou de la branche

-Dépassement du contingent d'heures supplémentaires sans autorisation préalable à l'Inspection du Travail...

Ce projet de loi, que le gouvernement veut adopter cet été, est une attaque sans précédent contre la durée légale du travail.

Aujourd'hui, la CFDT et la CGT demandent aux travailleurs à s'opposer par la grève à une partie de l'accord (Position Commune) que ces mêmes organisations syndicales ont signé ! Toutes les organisations syndicales ont demandé à la CFDT et à la CGT d'assumer leurs responsabilités et leur erreur en retirant leurs signatures de cet accord. Aucune réponse n'a été donnée.

Des trahisons à répétition

➤ La CFDT

La CFDT a copieusement aidé le gouvernement dans sa réforme des retraites de 2003. En 2008, elle remet le couvert confirmant ainsi la brèche qu'elle a ouverte en 2003. La CFDT serait disposée à donner son accord sur l'allongement à 41 ans de cotisations à la condition que le gouvernement mette en place des mesures, voire des sanctions envers les entreprises qui se sépareraient de leurs salariés avant 60 ans. Clairement cela veut dire qu'il n'y aura plus de départ en retraite avant 60 ans excepté peut-être pour ce qui reste des carrières longues.

Que dire de son positionnement sur les régimes spéciaux qui ont été achevés en fin d'année 2007 ?

Le pire est à venir. La CFDT, par la voix de son patron Chérèque, rappelle que la loi sur la réforme des retraites de 2003 prévoit l'augmentation d'1 an de cotisation tous les 5 ans. Et le MEDEF demande que l'âge légal de la retraite soit porté à 65 ans.

Non contente de ces premiers mauvais coups portés aux salariés, la CFDT, « grande réformatrice », poursuit sa coopération avec les gouvernements libéraux et s'attaque aujourd'hui à un nouvel acquis : les 35 heures. Alors que la CFDT avait été à la tête du combat pour l'obtention des 35 heures, elle vient de les tuer en signant la « Position commune ». La CFDT ouvre la route au gouvernement et au MEDEF, pour les salariés ce sera « travailler plus pour gagner . . . moins ! ».

➤ La CGT

Le nouveau visage de la CGT est apparu clairement lors du conflit concernant les Régimes Spéciaux. En acceptant la remise en cause de ces régimes, par la négociation entreprise par entreprise, la CGT et son leader B.Thibault ont mis tous les salariés sur la base des 40 annuités conduisant immédiatement aux 41 annuités ! Cela faisait des dizaines d'années que la CGT ne signait plus d'accord. Le premier qu'elle signe depuis des années a pour conséquence que le travail ne sera plus réglementé.

Une question doit être posée.

Dans la « Position commune » sont mélangés Représentativité syndicale et Temps de travail (Art 17).

Quelle relation y-a-t-il entre l'Article 17 et le contenu de tous les autres articles? AUCUNE.

C'est simplement la contrepartie accordée au patronat par les leaders de la CGT et de la CFDT.

Très beau cadeau n'est-ce pas ? En échange de quoi, les nouvelles règles de la Représentativité syndicale conduiront à faciliter l'hégémonie de ces deux organisations. L'hypocrisie n'a plus de bornes. Ces petits arrangements entre amis font qu'aujourd'hui les intérêts des salariés sont sacrifiés face à la soif de pouvoir de ces deux organisations syndicales. Comment 2 syndicats peuvent-ils imposer au monde ouvrier de si mauvais choix et leur seule volonté ?

Nous ne cacherons pas la vérité, ainsi personne ne sera dupe. SUD Métaux 33 sera dans la rue le 17 juin parce que des acquis sont attaqués. Ce n'est pas un ralliement sur les bases de ceux qui ont mis le feu et qui maintenant appellent pour l'éteindre.

⇒ Défendons la durée légale du travail et les 35h

**⇒ Refusons l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite
et revendiquons un retour aux 37,5 annuités**

SUD Métaux 33 APPELLE A MANIFESTER

MARDI 17 JUIN 2008

Départ de la manifestation à 11h Place de la République à Bordeaux

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr